

Inclure une œuvre musicale au répertoire

activité

Tout musicien se doit de posséder un répertoire de musiques qu'il peut offrir à ses auditeurs.



La première étape de constitution du répertoire, consiste à identifier et sélectionner des œuvres dans son [Univers musical](#), puis à collecter toutes les informations permettant de travailler chaque œuvre.

Ces informations sont rassemblées pour chaque œuvre sélectionnée dans une page dédiée placée dans la catégorie [Répertoire](#).

Pourquoi

Après quelques années d'apprentissage du piano, je pouvais jouer quelques pièces mais jamais parfaitement et surtout à condition de les répéter très régulièrement. J'étais très loin d'avoir assimilé un répertoire musical même limité.

En lisant [L'art de jouer du piano](#), j'ai découverts deux principes exposés par l'auteur :

1. l'exécution d'une musique ne peut se réaliser que si l'on en a une **vision**. Autrement dit, la vision de la musique précède sa production. Comme pour tout langage, il y a aussi une boucle de rétroaction, ce qui vient d'être produit nourrit la vision qui produit l'action suivante.
2. la vision de la musique se construit à travers le **chant**.

Il fallait donc que visualise et que j'entende la musique avant de pouvoir la jouer. Autrement-dit je ne pouvais pas me contenter d'une partition pour espérer assimiler les œuvres, il fallait vraiment que j'entre dans l'œuvre à interpréter.

Comment

Pour entrer dans une œuvre, il faut se [constituer une connaissance](#) de l'œuvre :

- Quelle est son origine, son histoire ?
- A quel  [genre](#) appartient-elle ?
- Qui en sont les auteurs ?
- Qui en sont les interprètes ?
- Comment est-elle interprétée (hier et aujourd'hui) ?
- Quelles sont les variantes d'interprétation ?
- Quelles sont les partitions disponibles ?

Il faut aussi [écouter](#) des interprétations de l'œuvre.



Comprendre l'œuvre

Voici la liste des fiches pratiques concernant la connaissance d'une œuvre.

- [Acquérir le sens du rythme](#)



- [Déchiffrer une partition](#)

Élaborer une fiche de synthèse

Une fois ces éléments recensés, une fiche de synthèse de l'œuvre est élaborée dans la catégorie [Répertoire](#).

La fiche doit mettre à disposition toutes les informations nécessaires aux activités :



- [Chanter la musique](#)
- [Jouer de et avec la musique](#)
- [Produire une performance musicale.](#)



La fiche n'a pas vocation à être exhaustive mais à :

- fournir les informations nécessaires et suffisantes à l'assimilation de l'œuvre.
- recenser les liens vers les sources d'informations utiles à l'interprétation.

Voir ici le [modèle de fiche](#)

Retour [Activités](#)

From:
<https://encom1.fr/> - **En Communs**

Permanent link:
https://encom1.fr/doku.php/wiki/experience/piano/activites/inclure_une_oeuvre_musicale_au_repertoire

Last update: **2026/08/10 14:02**

